

COURS DE ZUMBA (Z), ABDOS FESSIERS (AF), AFRO-ZUMBA (AZ)



**BULLETIN D'INSCRIPTION : ..... /.....**

**ILLKIRCH 1 COURS/SEMAINE**

Déjà membre  Non membre



A COMPLETER EN MAJUSCULES

N° : ..... DATE D'INSCRIPTION : ...../...../.....

*Inscription valable 1 an, hors vacances scolaires et jours fériés*

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../..... Profession : .....

Adresse : .....

CP : |.....|.....|.....|.....|.....| Ville : .....

Portable : ..... E-mail : .....@.....

**TARIF RÉSIDENT : 100 € / TARIF NON RÉSIDENT : 120 €**

CHÈQUE(S) À L'ORDRE DE «BEONEEMA»

Merci de nous fournir **OBLIGATOIREMENT** un certificat médical daté de moins de 3 mois (uniquement pour les nouveaux inscrits).

MARDI		
Ecole de Lixenbuhl, 13 Rue Kageneck	19H15 à 20H15 (Z)	20H30 à 21H30 (Z) - (AF)

N° : ..... DATE D'INSCRIPTION ENFANTS : ...../...../.....



Nom - Prénom du RESPONSABLE LÉGAL :

.....

Nom - Prénom de l'ENFANT : .....

Né(e) le : ...../...../.....

**TARIF ENFANT RÉSIDENT : 80 € / TARIF NON RÉSIDENT : 100 €**

CHÈQUE(S) À L'ORDRE DE «ENFANTS, RYTHMES ET CULTURE»

MARDI	
Ecole de Lixenbuhl, 13 Rue Kageneck	18H45 à 19H15 (A-Z)

BEONEEMA EUROPE-AFRIQUE et FEMMES DES RUES : associations de solidarité aux femmes et aux enfants du Burkina Faso



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

femmesdesrues@gmail.com / 06.95.66.74.87 - 06.78.12.02.43



Le port du badge, qui vous sera délivré après votre inscription, est **OBLIGATOIRE** à chaque cours, ainsi que l'émargement de la liste d'inscription.

### **CONDITIONS GÉNÉRALES :**

L'adhésion à l'association «Beoneema Europe-Afrique» vaut pour une année complète. Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires, ni les jours fériés. L'adhésion demeure indivisible, quel que soit le nombre de cours pris tout au long de l'année. **Aucun remboursement ne sera effectué.** Le tarif annuel vaut pour un cours par semaine, dans le lieu et l'horaire choisis.

L'association se réserve le droit d'annuler un cours s'il n'y avait pas assez d'inscrits.

Le règlement peut se faire en une seule fois en espèces ou par chèque. Il peut également se faire en 2 ou 3 fois par chèques remis au moment de l'inscription. Les chèques seront alors encaissés au début de chaque trimestre (septembre, janvier, avril, juillet).

Un certificat médical de non-contre indication daté de moins de 3 mois est obligatoire à la pratique de toute activité sportive

Il est à remettre en même temps que la fiche d'inscription avec une photo d'identité et le règlement.

Vous pouvez rendre le tout ou déposer/envoyer au bureau :

«**Why Not Dance, 60 route d'Oberhausbergen 67200 Strasbourg**».

En cas de perte de votre badge, nous vous demanderons une participation de 20€ pour en refaire un nouveau.

---

### **DROIT A L'IMAGE :**

Dans le cas où l'association filmerait et/ou photographierait un cours ou une manifestation, seriez-vous d'accord pour que nous utilisions votre image dans tous les supports de communication de l'association ?

Oui

Non

**Signature :**

### **POUR LES MINEURS :**

Je soussigné....., responsable de.....autorise en cas d'accident l'association Beoneema Europe-Afrique à le faire transporter par le SAMU à l'hôpital le plus proche.

**Signature :**

### **Comment avez-vous été informé(e) de l'existence de ce cours de danse ?**

Presse/radio  Tracts  Affiches  Internet  Facebook  Par un(e)ami

Autres  .....